

LISTE DES PRIX ET BOURSES 2022-2023

Mise à jour – janvier 2023

Table des matières

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1. PRIX ET BOURSES NATIONAUX AUXQUELS L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE PRÉSENTE UN(E) OU PLUSIEURS CANDIDAT(E)S..... | 2 |
| Prix de Rome en architecture, début de carrière | 2 |
| Bourse universitaire de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ)..... | 4 |
| Prix d'excellence pour étudiants <i>Canadian Architect</i> | 5 |
| Bourse du Conseil du bâtiment durable du Canada pour la recherche et la conception durables – Fondation de l'IRAC..... | 6 |
| Prix de la Fondation du Arts and Letters Club of Toronto pour la conservation de l'architecture – Fondation de l'IRAC..... | 7 |
| Bourse d'études Vince Catalli - Innovation en architecture durable– Fondation de l'IRAC | 8 |
| 2. DISTINCTIONS POUR LES FINISSANTS M.A.R.C.H..... | 9 |
| Médaille étudiante de l'IRAC | 9 |
| Tableau d'honneur de l'IRAC..... | 9 |
| Médaille AIA d'excellence académique (American Institute of Architects) | 10 |
| Médaille Alpha Rho Chi..... | 10 |
| 3. BOURSES ATTRIBUÉES POUR CONTRIBUTION À LA VIE ÉTUDIANTE..... | 11 |
| Bourse d'excellence de la Financière des professionnels | 11 |
| Bourse d'étude Bernard-Jodoin de l'IRAC | 12 |
| 4. BOURSES ATTRIBUÉES POUR PROJETS DE VOYAGE ET DE RECHERCHE | 13 |
| Bourse André-Francou de l'IRAC..... | 13 |
| Bourse Voyage + Technique du Fonds Jodoin Lamarre Pratte architectes..... | 14 |
| 5. BOURSES ATTRIBUÉES POUR RÉCOMPENSER UN PROJET D'ATELIER OU PROJET THÈSE | 15 |
| Bourse Lemay..... | 15 |
| Bourse DMA Architectes | 16 |
| Bourse d'excellence UN Architecture..... | 17 |
| Bourse STGM Architecture, Patrimoine et modernité..... | 18 |
| Prix Patricia Falta..... | 19 |
| Bourse d'excellence NFOE | 20 |
| Prix d'excellence SDK et associés | 21 |
| Prix de la Fondation Habitat 67..... | 22 |
| Prix d'excellence Bisson-Fortin..... | 23 |
| Prix Architecture49..... | 24 |

1. PRIX ET BOURSES NATIONAUX AUXQUELS L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE PRÉSENTE UN(E) OU PLUSIEURS CANDIDAT(E)S

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant attribué | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|--------------------------------------------------------|----------------|-------------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Prix de Rome en architecture, début de carrière | Stage + voyage | 34 000 \$* | 27/02/2023 | 8/05/2023** | | | | | X |

Prix de Rome en architecture, début de carrière

Le **Prix de Rome en architecture — début de carrière** du Conseil des arts est remis à une personne récemment diplômée d'une école d'architecture canadienne qui démontre un potentiel exceptionnel dans le domaine du design architectural.

La personne primée aura l'occasion d'enrichir ses connaissances en matière de culture architecturale en visitant une sélection d'œuvres d'architecturales à l'étranger, et d'élargir ses compétences professionnelles en participant à un stage de son choix dans un cabinet d'architecte international.

Vous pouvez faire une demande pour un programme de travail et de voyage connexe à l'étranger. Votre projet peut comprendre plusieurs voyages et destinations et ce, pendant une période maximale de 1 an. Le projet doit comprendre un stage organisé par vous. À votre retour au Canada, vous devrez partager votre expérience dans le cadre d'une conférence publique, d'une publication et/ou d'une exposition.

Admissibilité : Finissant(e)s à la M.Arch.; être citoyens ou résidents permanents du Canada, avoir obtenu une maîtrise professionnelle d'une école d'architecture canadienne reconnue par le Conseil canadien de certification en architecture au cours des 3 ans (36 mois) précédant la date limite de la demande;

Montant du prix : **34 000 \$** utilisable sur une période d'un an pour le programme de travail, les voyages et pour la présentation publique.

* 1 candidat est recommandé par l'École. Le lauréat est sélectionné parmi toutes les candidatures des écoles d'architecture canadiennes.

Documents requis (École) : Portfolio + un exposé concis décrivant vos intérêts en matière de design architectural; la liste des bâtiments ou des sites que vous souhaitez visiter; quelques renseignements sur le cabinet d'architecte où vous désirez faire votre stage et la pertinence de ce stage pour votre programme de travail; une description de la manière dont le projet générera des opportunités de croissance professionnelle et fera progresser le développement général de l'architecture au Canada; une description de la manière dont votre travail ou le projet contribuera à la prise en compte de divers facteurs sociaux, dont l'accessibilité, et la durabilité environnementale; des informations sur la présentation publique que vous ferez à la fin de votre programme de travail si votre candidature est retenue; un budget décrivant l'utilisation des fonds.

Documents requis (Conseil des Arts, selon les lignes directrices et formulaires disponibles sur le site du [Conseil des Arts du Canada](#)):

- un curriculum vitae (3 pages maximum)
- une lettre de recommandation du directeur de l'école d'architecture qui a émis votre diplôme
- une description de vos contributions et du programme de travail proposé (4 pages maximum)
- la lettre d'offre du cabinet d'architecte international où vous prévoyez faire un stage
- la documentation d'appui numérique (images ou matériel audiovisuel, le cas échéant)

Échéances de l'École d'architecture :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **lundi 27 février 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **lundi 8 mai 2023 à 23h**.

Le ou la candidat(e) retenu(e) pourra finaliser son dossier pendant l'été.

**** Échéance du [Conseil des Arts du Canada](#) : 1^{er} octobre 2023**

Les candidatures seront évaluées selon les critères pondérés suivants :

Impact (50 %)

Potentiel du projet de :

- créer des possibilités de développement professionnelle;
- faire progresser le domaine de l'architecture au Canada.

Votre apport :

- aux enjeux d'accessibilité, à divers facteurs sociaux et à un environnement plus durable

Mérite (30 %)

- la qualité artistique de vos projets architecturaux;
- la qualité du programme de travail proposé.

Faisabilité (10 %)

- un budget raisonnable;
- votre capacité à entreprendre les activités proposées.

Pertinence (10 %)

- la pertinence du stage

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant attribué | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse universitaire de l'Ordre des architectes du Québec | Soutien au projet thèse ou voyage | 5 000 \$* | 26/03/2023 | 23/04/2023 | | | | X | |

Bourse universitaire de l'Ordre des architectes du Québec (OAQ)

Depuis 1987, les anciens présidents de l'Ordre décernent annuellement une bourse à un(e) finissant(e) en architecture au talent prometteur qui souhaite réaliser un voyage d'études. Depuis 2020, souhaitant soutenir plus largement la relève et récompenser les talents prometteurs dans les écoles d'architecture québécoises, l'OAQ soutient annuellement un maximum de trois finissant(e)s qui présentent un projet de voyage contribuant à rehausser la qualité de l'architecture ou favorisant l'innovation.

Chaque école d'architecture québécoise recommande un maximum de cinq étudiants s'étant distingués par l'excellence de leur dossier universitaire et par la qualité de leurs réalisations durant leur scolarité.

* Pour les étudiant(e)s qui entreprendront un projet thèse à l'automne 2023

Admissibilité : (critères de l'OAQ)

- Être inscrit au 2^e cycle dans une école d'architecture québécoise et avoir accumulé un minimum de 30 crédits (M1);
- Avoir maintenu une moyenne de 3,3 sur 4,3 au cours de ses études au 2e cycle;
- Avoir un projet de voyage qui peut contribuer au rehaussement de la qualité de l'architecture au Québec ou à la recherche d'innovations applicables au Québec;
- Être recommandé par son école d'architecture

Montant de la bourse : 5 000 \$

Documents requis (École) : Voir documents requis par l'OAQ

Documents requis (OAQ) : Pour être recevable, le dossier soumis doit :

- Une copie du dernier relevé de notes de l'étudiant;
- Un essai de 1000 à 3000 mots qui explique comment le projet de recherche pourra contribuer au rehaussement de la qualité de l'architecture au Québec ou à la recherche d'innovations applicables au Québec;
- Un budget de projet;
- Un calendrier des démarches liées au projet, incluant la livraison d'un article (entre 1000 et 1200 mots) à être publié dans Esquisses et toute autre forme de communication publique à laquelle s'engage l'étudiant en lien avec son projet de recherche;
- Un curriculum vitae qui fait état de l'implication sociale de l'étudiant.

Échéances de l'École :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.

Échéance de l'OAQ : **mai 2023 (date exacte à venir)**

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant attribué | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Prix d'excellence pour étudiants Canadian Architect | Projet thèse | 500 \$ + publication | 29/01/2023 | 28/02/2023 | | | | | x |

Prix d'excellence pour étudiants *Canadian Architect*

Prix attribué par un jury d'architectes (constitué par la revue *Canadian Architect*) aux meilleurs projets ou thèses de fin d'études au Canada. Chaque école d'architecture soumet 2 à 3 projets.

Admissibilité : Finissant(e)s à la M.Arch.

Montant du prix : **500 \$** plus projet publié dans une édition de la revue *Canadian Architect*

Documents requis (École) : Soumission du projet thèse en format numérique puis le ou la candidat(e) retenu(e) aura à le retravailler pour être conforme aux exigences de *Canadian Architect*.

Documents requis (*Canadian Architect*) : Soumission du dossier en ligne en anglais avec illustrations et texte descriptif, au format exigé par la revue, soit un maximum de 6 pages clairement identifiées, format horizontal 11X17. Le dossier doit inclure un texte descriptif de 500 mots maximum avec une image clé.

Le mot de passe pour soumettre le projet en ligne sera communiqué uniquement aux candidats sélectionnés par l'École d'architecture.

Échéances de l'École :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 29 janvier 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier préliminaire dans StudiUM jusqu'au **mardi 28 février 2023 à 23h**.

Échéance de *Canadian Architect* : **mai 2023 (date exacte à venir)**

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant attribué | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse du Conseil du bâtiment durable du Canada pour la recherche et la conception durables – IRAC | Projet thèse sur la recherche et conception durables | 5 000 \$ | 29/01/2023 | 28/02/2023 | | | | X | |

Bourse du Conseil du bâtiment durable du Canada pour la recherche et la conception durables – Fondation de l'IRAC

Cette bourse a été créée grâce à une dotation du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) en juin 2006. Le principal objectif du fonds est d'offrir du soutien à la prochaine génération de concepteurs « verts » et de promouvoir et favoriser la recherche et la conception durables dans les écoles d'architecture du Canada.

Le Conseil du bâtiment durable du Canada a pour mission de promouvoir des bâtiments qui soient des lieux de travail, de vie et de loisir respectueux de l'environnement, rentables et sains, en engageant une coalition nationale de leaders de l'industrie à accélérer l'adoption générale de principes, politiques, pratiques, normes et outils de construction durables.

Bourse accordée par la Fondation de l'Institut royal d'architecture du Canada à un(e) étudiant(e) en 1^{ère} année à la M.Arch. qui en est à proposer un projet thèse basé sur la recherche et la conception durables.

Admissibilité : Étudiant(e)s en 1^{ère} année à la M.Arch.

Montant de la bourse : **5 000 \$**

Documents requis (École) : Soumission d'un document de 3 pages maximum dans lequel sera décrit le projet thèse que vous avez l'intention de faire et en expliquant comment cette bourse contribuera à atteindre vos objectifs et vous aidera à atteindre l'excellence que vous recherchez.

Documents requis (IRAC) : Dossier de 3 pages, lettre de la direction de l'École d'architecture décrivant les réalisations académiques de l'étudiant(e) et formulaire d'inscription de l'IRAC.

Le récipiendaire de la bourse devra soumettre un exemplaire de son projet final à Architecture Canada et, dans la mesure du possible, présenter un exposé aux membres de l'IRAC sur ce projet.

Échéances de l'École :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 29 janvier 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École : <https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/> afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **mardi 28 février 2023 à 23h**.

Échéance de l'Institut royal d'architecture du Canada : **28 avril 2023**

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant attribué | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Prix de la Fondation du Arts and Letters Club of Toronto – IRAC | Conservation de l'architecture | 1 000 \$ | 29/01/2023 | 28/02/2023 | | | | x | x |

Prix de la Fondation du Arts and Letters Club of Toronto pour la conservation de l'architecture – Fondation de l'IRAC

Le Prix pour la conservation architecturale de la Fondation de l'Arts and Letters Club of Toronto reconnaît les praticiens émergents de la conservation du patrimoine et célèbre l'excellence, l'innovation et les pratiques exemplaires dans le domaine de la conservation architecturale, tout en favorisant une compréhension du patrimoine bâti du Canada.

Admissibilité : Étudiant(e)s en 1^{re} et 2^e année à la M.Arch. et avoir le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada.

Montant de la bourse : **1 000 \$**

Critères de sélection : Le ou la nominée devra démontrer au jury que ses résultats universitaires et son expérience d'atelier et de travail en font le choix idéal.

Documents requis (École) : Soumission d'un document de 3 pages maximum dans lequel sera décrit le projet qui apporte une contribution tangible au domaine de la conservation architecturale au Canada et la démonstration d'une volonté de poursuivre une carrière dans le domaine de la conservation architecturale et une lettre d'appui d'un enseignant.

Documents requis (IRAC) :

- * Formulaire de mise en candidature
- * Un curriculum vitae (max. 1 page) mettant en évidence les projets de conservation architecturale du candidat ou de la candidate
- * Un texte (max. 3 pages) décrivant comment son travail contribuera au domaine de la conservation en architecture
- * Des lettres d'appui (max. 2); au moins une de ces lettres doit provenir d'un membre du corps enseignant de leur école d'architecture.

Échéances de l'École :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 29 janvier 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **mardi 28 février 2023 à 23h**.

Échéance de l'Institut royal d'architecture du Canada : 28 avril 2023

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant attribué | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse d'études Vince Catalli Innovation en architecture durable - IRAC | Projet + voyage | 5 000 \$ + 1 000\$ | 29/01/2023 | 28/02/2023 | | | | X | X |

Bourse d'études Vince Catalli - Innovation en architecture durable– Fondation de l'IRAC

Le but de cette bourse d'études est de promouvoir et d'encourager les approches à la conception durable qui sont innovantes, pratiques, évolutives et transférables auprès de la prochaine génération d'architectes au Canada.

Admissibilité : Étudiant(e)s en 1^{re} et 2^e année à la M.Arch.

Montant de la bourse : **5 000 \$**

Critères de sélection : Chaque école peut sélectionner un maximum de deux étudiants pour poser leur candidature à cette bourse.

Documents requis (École) : Voir documents requis par l'IRAC

Documents requis (IRAC) :

1. Nom et coordonnées de l'école, du professeur et de l'étudiant
2. Description du domaine de recherche ou de conception innovant
3. Description sommaire des méthodes utilisées pour exécuter le travail
4. Avantages prévus, promotion, commercialisation (max. 1 page au total pour les points 2, 3 et 4)
5. Description en trois pages des résultats du projet (texte et graphiques)
6. Déclaration signée par l'étudiant et le professeur confirmant la qualité d'auteur du projet soumis.

Échéances de l'École :

- 3) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 29 janvier 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 4) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **mardi 28 février 2023 à 23h**.

Échéance de l'Institut royal d'architecture du Canada : 28 avril 2023

2. DISTINCTIONS POUR LES FINISSANTS M.ARCH.

| Nom du prix | Type | Distinction | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|-------------------------------------|--------------|-------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Médaille étudiante de l'IRAC | Projet thèse | Médaille | 29/01/2023 | 28/02/2023 | | | | | x |

Médaille étudiante de l'IRAC

Distinction accordée par l'Institut royal d'architecture du Canada à l'étudiant(e) finissant(e) à la M.Arch. qui, de l'avis du jury, a obtenu les meilleurs résultats académiques ou a réalisé le meilleur projet final de sa promotion.

Admissibilité : Finissant(e)s à la M.Arch.

Documents requis : Soumission du projet thèse en format numérique.

Échéances

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 29 janvier 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **mardi 28 février 2023 à 23h**.

Tableau d'honneur de l'IRAC

(Aucune démarche nécessaire)

Le tableau d'honneur souligne le mérite des étudiants d'un programme d'architecture agréé du Canada qui se sont classés parmi les 10 % des meilleurs finissants de leur promotion.

Pour chaque école d'architecture, un maximum de quatre étudiants qui se sont classés dans les 10 pour cent des meilleurs finissants de leur promotion recevront des certificats d'inscription du tableau d'honneur de l'IRAC.

Les lauréat(e)s reçoivent : un certificat d'attestation de l'IRAC ; l'inscription pour un an au tableau d'honneur de l'IRAC ; une mention dans le bulletin de l'IRAC et sa page Web ; une adhésion gratuite de 18 mois à l'IRAC.

| Nom du prix | Type | Distinction | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|---------------------|-----------------|-------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Médaille AIA | Plus haute note | Médaille | | | | | | | X |

Médaille AIA d'excellence académique (American Institute of Architects)

(Aucune démarche nécessaire)

Cette médaille est accordée automatiquement à l'étudiant(e) finissant(e) à la M.Arch. qui a obtenu la plus haute note cumulative.

| Nom du prix | Type | Distinction | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|-------------------------------|----------------------------------|-------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Médaille Alpha Rho Chi | Leadership Services bénévoles | Médaille | 29/01/2023 | 28/02/2023 | | | | | X |

Médaille Alpha Rho Chi

Distinction accordée par Alpha Rho Chi (la fraternité professionnelle américaine en architecture) à un-e étudiant(e) finissant(e) à la M.Arch. qui démontre une aptitude au leadership, a rendu des services bénévoles à l'École ou à la communauté, et qui promet, par son attitude ou sa personnalité, d'atteindre un niveau élevé de mérite professionnel.

Admissibilité : Finissant(e)s à la M.Arch.

Documents requis : Dossier en format numérique comprenant lettre de candidature, CV et deux lettres d'appui.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 29 janvier 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École : <https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/> afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **mardi 28 février 2023 à 23h**.

3. BOURSES ATTRIBUÉES POUR CONTRIBUTION À LA VIE ÉTUDIANTE

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse d'excellence de la Financière des professionnels | Dynamisme Participation à la vie étudiante | 5 000 \$ | 19/02/2023 | 19/03/2023 | | | X | X | |

Bourse d'excellence de la Financière des professionnels

Bourse attribuée à un ou une étudiant(e) se distinguant par son dynamisme et sa participation à la vie étudiante à l'École, au baccalauréat et à la maîtrise.

Admissibilité : Étudiant(e)s en 3^e année de Bac (**qui devra s'inscrire à la M.Arch à l'Université de Montréal**) **OU** étudiant(e)s de 1^{re} année à la M.Arch. ; citoyens canadiens ou immigrants reçus.

Montant de la bourse : **5 000 \$**

Dossier requis : Dossier en format numérique incluant lettre de présentation (300 à 900 mots), CV, copie du relevé de notes incluant session en cours (bac et maîtrise) + lettre d'appui d'un professeur de l'École et/ou d'un enseignant architecte en pratique privée.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 19 février 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 19 mars 2023 à 23h**.

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse d'étude Bernard-Jodoin de l'IRAC | Dynamisme Participation à la vie étudiante | 2 500 \$ | 19/02/2023 | 19/03/2023 | | X | X | X | |

Bourse d'étude Bernard-Jodoin de l'IRAC

Ces bourses ont pour but d'aider financièrement des étudiant(e)s des écoles d'architecture de l'Université de Montréal, de l'Université McGill et de l'Université Laval et de perpétuer la mémoire de Bernard Jodoin, FIRAC. Les bourses d'études sont financées grâce au don généreux de Mme Gisèle B. Jodoin.

Bernard Jodoin a fondé en 1958 la société Jodoin, Lamarre, Pratte et associés. Il a présidé le comité d'organisation du bureau de l'Ordre des architectes du Québec et fut l'un des fondateurs de l'Association des architectes en pratique privée du Québec. M. Jodoin a été membre du Conseil national de recherches à Ottawa, fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada et récipiendaire à titre posthume de la Médaille du mérite de l'Ordre des architectes du Québec.

Bourse attribuée, à la discrétion du jury, à un ou une étudiant(e) se distinguant par son dynamisme et sa participation à la vie étudiante et ses bons résultats scolaires.

Admissibilité : Étudiant(e)s de 2^e et 3^e année au Bac et de 1^{re} année à la M.Arch.

Montant de la bourse : **2 500 \$**

Documents requis : Dossier en format numérique incluant : lettre de candidature présentant vos motivations académiques et besoins financiers ; CV ; bulletin de notes non-officiel ; lettre d'appui d'un enseignant de l'École ; fiche de renseignements (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, moyenne cumulative et prix, récompenses et bourses reçus).

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 19 février 2023** en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 19 mars 2023 à 23h**.

Échéance de l'[Institut royal d'architecture du Canada](#) : **28 avril 2023**

4. BOURSES ATTRIBUÉES POUR PROJETS DE VOYAGE ET DE RECHERCHE

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|---------------------------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse André-Francou de l'IRAC | Voyage d'études | 2 000 \$ | 29/01/2023 | 28/02/2023 | | | | | x |

Bourse André-Francou de l'IRAC

Le legs à l'IRAC d'André Francou, un industriel français, a pour but d'aider les diplômés de l'Université de Montréal à se rendre en France afin d'étudier les caractéristiques de l'architecture française. Le sujet d'étude est à la discrétion du candidat, et peut porter sur l'architecture contemporaine ou ancienne.

Admissibilité : Finissant(e)s de la M.Arch.

Montant de la bourse : **2 000 \$** (200 \$ sont retenus jusqu'à présentation du rapport de voyage)

Critères de sélection : Pertinence et clarté du programme d'étude proposé ; pertinence du projet en regard de la France ; excellence du dossier et capacité du candidat à mener à bien le projet.

* **Le ou la lauréat(e) doit s'engager à effectuer le début du voyage avant le 31 août 2023 et tenir l'école informée, sinon la bourse devra être remboursée.**

Documents requis : Dossier en format numérique contenant : proposition de voyage d'étude (texte illustré de 300 à 900 mots + estimation de budget) ; copie du dossier académique ; CV.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 29 janvier 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **mardi 28 février 2023 à 23h**.

Échéance de l'Institut royal d'architecture du Canada : 28 avril 2023

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse Voyage + Technique du Fonds Jodoin Lamarre Pratte architectes | Voyage d'études | 6 000 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | | | x | x | |

Bourse Voyage + Technique du Fonds Jodoin Lamarre Pratte architectes

Bourse de voyage qui souligne l'importance de l'exploration dans le développement d'une pensée critique et de stratégies constructives en architecture. Le projet de voyage doit être axé sur la contribution de la technique et du détail de construction dans le développement conceptuel d'un projet.

Deux bourses sont offertes cette année à l'occasion du 65^e anniversaire de la firme. Les lauréat.es s'engagent à présenter leur démarche, les résultats de leurs recherches et leur projet au donateur à la suite de leur voyage.

Admissibilité : Au moment du dépôt de la candidature, être inscrit.e à temps plein à la 3^e année du baccalauréat ou à la maîtrise.

Critères de sélection :

- excellence du dossier académique ou réalisations académiques de qualité;
- intérêt pour l'un des sujets suivants : construction et techniques constructives, innovation, réhabilitation, conservation du patrimoine, matériaux, développement durable, ou d'autres thèmes de pertinence récente;
- pertinence et originalité du projet de voyage;
- cohérence et faisabilité du projet;
- le projet doit être réalisé pendant la période où l'étudiant.e est inscrit.e dans le programme.

Montant de la bourse : 2 x 6 000 \$ (un montant de 500 \$ sera retenu jusqu'au dépôt du rapport)

Documents requis : Dossier 8 ½ x 11 (de préférence horizontal) + illustrations, comprenant : description du projet de voyage (thème et itinéraire) + projet d'atelier de l'année en cours en format numérique.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École : <https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/> afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.

5. BOURSES ATTRIBUÉES POUR RÉCOMPENSER UN PROJET D'ATELIER OU PROJET THÈSE

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|---------------------|------------------------------------|---------------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse Lemay | Projet d'atelier / Projet thèse | 2 x 2 000 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | x | x | x | x | x |

Bourse Lemay

Bourse attribuée à un ou une étudiant(e) dont le projet d'atelier ou le projet thèse démontrent les critères suivants :

- Justifier de l'excellence du dossier ou de réalisations académiques de qualité;
- Présenter un projet d'une excellente conception qui améliore la qualité de vie de l'utilisateur, bonifie l'impact sur la collectivité et minimise l'empreinte écologique;
- Démontrer un intérêt en matière de conception architecturale et urbaine en rapport à la ville et à sa transformation.

Admissibilité : Tout(e) étudiant(e) inscrit(e) à temps plein au Bac ou à la M.Arch

Montant de la bourse : **2 x 2 000 \$ (1 bourse pour la Maîtrise et 1 bourse pour le Baccalauréat)**

Critères de sélection : Excellente conception qui améliore la qualité de vie de l'utilisateur, bonifie l'impact sur la collectivité et minimise l'empreinte écologique. Démonstration d'un intérêt en matière de conception architecturale et urbaine en rapport à la ville et à sa transformation.

Documents requis : Soumission du projet d'atelier ou du projet thèse en format numérique + texte descriptif démontrant les critères du prix.

Échéances :

- 3) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 4) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|-------------------------------|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse DMA Architectes | Projet d'atelier / Projet thèse | 2 000 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | | | | x | x |

Bourse DMA Architectes

Bourse attribuée à un ou une étudiant(e) pour les qualités spécifiques d'un projet d'atelier ou d'un projet thèse portant sur la valorisation ou la commémoration d'un édifice ou d'un ensemble existant.

Admissibilité : Étudiant(e)s de 1^{re} et 2^e année à la M.Arch.

Montant de la bourse : **2 000 \$**

Critères de sélection :

- les projets seront jugés sur la réceptivité au contexte, la cohérence de la démarche et la créativité des solutions architecturales ;
- excellence du dossier académique ;
- avoir démontré de l'intérêt et réalisations académiques ou professionnelles dans le domaine de la conservation de l'environnement bâti et/ou dans le domaine du montage et de la gestion de projets d'aménagement.

Documents requis : Soumission du projet d'atelier ou du projet thèse en format numérique + un court CV démontrant l'intérêt dans le domaine la conservation de l'environnement bâti et/ou dans le domaine du montage et de la gestion de projets d'aménagement + relevé de notes non-officiel.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|--------------------------------------------|------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse d'excellence UN Architecture | Projet d'atelier | 3 000 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | | | | x | |

Bourse d'excellence UN Architecture

Bourse attribuée à un ou une étudiant(e) pour un projet qui présente des aspects multifonctionnels, d'intégrations, d'agrandissements et d'aménagements d'espaces.

Admissibilité : Étudiant(e)s en 1^{re} année à la M.Arch.

Montant de la bourse : **3 000 \$**

Critères de sélection :

Excellence du dossier académique et démonstration des aspects d'intégrations, d'agrandissements et d'aménagements d'espaces dans le projet.

Documents requis : Relevé de notes non-officiel, texte (150 mots) sur la démonstration du projet, projet d'atelier en format numérique

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École : <https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/> afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|----------------------------------------------------------|------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse STGM Architecture, Patrimoine et modernité | Projet d'atelier | 2 500 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | | | x | x | x |

Bourse STGM Architecture, Patrimoine et modernité

Bourse attribuée à un ou une étudiant(e) pour un projet qui présente la meilleure intervention contemporaine dans un contexte bâti patrimonial.

Admissibilité : Étudiant(e)s en 3^e année au baccalauréat, ou en 1^{re}, 2^e année à la M.Arch.

Montant de la bourse : **2 500 \$**

Critères de sélection :

Excellence du dossier académique et démonstration d'une intervention contemporaine exemplaire dans un contexte bâti patrimonial dans le projet.

Documents requis : Relevé de notes non-officiel, texte (150 mots) sur la démonstration du projet, projet d'atelier en format numérique

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|----------------------------|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Prix Patricia Falta | Projet d'atelier / Projet thèse | 1 000 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | | | x | x | x |

Prix Patricia Falta

Prix à la mémoire de la professeure Patricia Falta, cofondatrice d'un organisme à l'origine de Société Logique. Le prix est attribué à un ou une étudiant(e) qui se distingue par la qualité exemplaire de la conception de l'accès universel dans un projet d'atelier ou un projet thèse démontrant une volonté d'inclusion et d'engagement face à la communauté.

Admissibilité : Étudiant(e)s en 3^e année de Bac, étudiant(e)s de 1^{re} année ou 2^e année à la M.Arch.

Montant du prix : **1 000 \$**

Dossier requis : Planches du projet d'atelier ou du projet thèse en format numérique accompagnées d'un texte et d'un traitement graphique expliquant la stratégie de l'accessibilité universelle.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|---------------------------------|------------------------------------|---------------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Bourse d'excellence NFOE | Projet d'atelier / Projet thèse | 2 x 3 000 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | X | X | X | X | X |

Bourse d'excellence NFOE

Bourse attribuée pour la qualité générale d'un projet d'atelier ou d'un projet thèse axé sur la conception architecturale d'un bâtiment destiné à la recherche et au développement, à la production et la gestion de services, aux systèmes ou produits innovateurs dans les domaines comme pharmacie, biotechno, électronique, haute technologie, centre de recherche scientifique, enseignement des sciences, projet de laboratoire, industrie légère ou lourde.

Admissibilité : Tout(e) étudiant(e) inscrit(e) à temps plein au Bac ou à la M.Arch

Montant de la bourse : **2 x 3 000 \$**

Critères de sélection : Les projets seront jugés sur l'originalité de la démarche et des solutions architecturales, la créativité de l'intégration des systèmes, la validation des solutions techniques, la clarté de l'organisation spatiale, la compréhension des processus scientifiques ou technologiques et la clarté de la présentation.

Documents requis : Soumission du projet d'atelier ou du projet thèse en format numérique contenant une présentation complète des recherches qui y ont mené.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|------------------------------|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Prix d'excellence SDK | Projet d'atelier / Projet thèse | 3 000 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | X | X | X | X | X |

Prix d'excellence SDK et associés

Prix attribué à un ou une étudiant(e) ayant un excellent dossier académique et dont la solution structurale du projet d'atelier ou du projet thèse témoigne de cohérence, d'efficacité et d'élégance en regard des intentions architecturales.

Admissibilité : Tout(e) étudiant(e) inscrit(e) à temps plein au Bac ou à la M.Arch

Montant du prix : **3 000 \$**

Documents requis : Soumission du projet d'atelier ou du projet thèse en format numérique. Inclure des documents graphiques spécifiques afin de rendre explicite la structure, notamment les matériaux et la prise en compte des charges verticales et des charges latérales + relevé de note non-officiel.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|----------------------------------------|------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Prix de la Fondation Habitat 67 | Projet d'atelier | 1 500 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | | X | X | | |

Prix de la Fondation Habitat 67

Prix attribué à un projet d'atelier qui témoigne d'excellence dans la conception de l'habitat.

Admissibilité : Étudiant(e)s de 2^e et 3^e année au Bac

Montant du prix : **1 500 \$** (prix divisé en part égale si projet en équipe)

Documents requis : Soumission du projet d'atelier en format numérique.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|----------------------------------------|------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Prix d'excellence Bisson-Fortin | Projet d'atelier | 2 500 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | | | X | X | X |

Prix d'excellence Bisson-Fortin

Dans l'intérêt de soutenir des initiatives orientées sur la mobilité durable, le prix est accordé à un projet d'atelier ou un projet thèse qui se distingue par la qualité de l'intégration de la mobilité ou du transport multimodal dans l'architecture.

Admissibilité : Étudiant(e) en 3^e année du Bac et Maitrise 1^{re} et 2^e année en architecture

Montant du prix : **2 500 \$** (prix divisé en part égale si projet en équipe)

Critères de sélection :

- Démonstration de l'intégration de la mobilité dans l'architecture
- Contribution du projet à l'intermodalité et la connectivité du contexte immédiat ou de l'ensemble urbain;
- Pertinence de la proposition pour la contribution de la mobilité dans la transformation de la ville et la consolidation du tissu urbain.

Documents requis : Relevé de notes non-officiel, texte (150 mots) sur la démonstration du projet, projet d'atelier en format numérique.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant via le formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
afin qu'on puisse vous inscrire au cours ARC - Prix et Bourses dans StudiUM
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**

| Nom de la bourse | Type de bourse | Montant | Date limite inscription | Date limite dépôt | B1 | B2 | B3 | M1 | M2 |
|----------------------------|------------------------------------|-----------------|-------------------------|-------------------|----|----|----|----|----|
| Prix Architecture49 | Projet d'atelier / Projet thèse | 1 000 \$ | 26/03/2023 | 23/04/2023 | | | X | | |

Prix Architecture49

Prix récompensant un projet qui témoigne d'une sensibilité particulière aux traditions architecturales et culturelles locales.

Admissibilité : Étudiant(e)s finissant(e)s au Bac

Montant de la bourse : **1 000 \$** (prix divisé en part égale si projet en équipe)

Documents requis : Soumission du projet d'atelier en format numérique avec descriptif sur la prise en considération des traditions architecturales et culturelles locales.

Échéances :

- 1) Signaler votre intention de participer jusqu'au **dimanche 26 mars 2023**, en vous inscrivant au formulaire web sur le site de l'École :
<https://architecture.umontreal.ca/espace-etudiant/prix-et-bourses/>
- 2) Déposer votre dossier dans StudiUM jusqu'au **dimanche 23 avril 2023 à 23h**.